

## ALERTE RÉFORME DES LYCÉES PROS

**Le 27 janvier, Carole Grandjean annonce renoncer à augmenter le nombre de semaines de stage ! BRAVO à tou·tes les PLP et à tous les personnels qui ont permis cette volte-face ! Ce recul est d'autant plus énorme que l'augmentation des stages était la mesure phare de son projet et une commande politique du président Macron !**

Pour autant, 14 nouvelles mesures sont encore dans les tuyaux et il nous faudra continuer de les combattre. Complètement déconnectée des besoins des personnels et de l'intérêt des élèves, Carole Grandjean décide maintenant de poursuivre autrement la destruction de nos métiers et de nos lycées professionnels.

Pour le SNUEP-FSU ces nouvelles annonces sont de nouveau des projets et des provocations

inacceptables et dangereux. Ignorante des réalités des lycées professionnels, la ministre serait mieux inspirée d'écouter les représentant·es des personnels – mais, personne n'est dupe, son objectif reste de transformer nos lycées en centres de formation, de transférer les personnels au ministère du travail, et de sacrifier l'avenir des jeunes !

---

### POUR LE SNUEP-FSU IL FAUT ENGAGER DES CONCERTATIONS SOLIDES POUR METTRE EN ŒUVRE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE JUSQU'À 18 ANS

- ➔ De véritables parcours en 4 ans, pour tou·tes les élèves, pour accéder au Bac Pro, afin que celui-ci permette une réelle insertion professionnelle ou une poursuite d'études.
- ➔ Des enseignements se concentrant essentiellement autour des savoirs et savoir-faire propres au métier visé par la formation.
- ➔ Une diminution du nombre de semaines de stages en entreprise, en les adaptant à la réalité des contenus des diplômes. Ces périodes doivent être conçues comme un temps d'expérimentation ou de complément de la formation dispensée en LP.
- ➔ Une révision des modalités de certification des diplômes avec l'arrêt de l'évaluation en entreprise et du développement des évaluation en CCF au fil de l'eau et le retour d'épreuves théoriques et pratiques en épreuves ponctuelles terminales en centre de formation.
- ➔ Un retour à une formation initiale digne de ce nom pour l'ensemble des PLP.

#### Pour le SNUEP FSU, il faut en urgence

- ➔ Redonner plus de temps disciplinaires aux élèves en réinjectant dans les différentes matières les heures de chef-d'œuvre, de co-intervention et d'AP, ce qui permettrait en moyenne à chaque discipline de récupérer plus d'une heure hebdomadaire.
- ➔ Dédoubler toutes les classes de seconde dans une première phase : les élèves arrivent maintenant très jeunes (80 % ont moins de 15 ans) avec des difficultés multifformes.
- ➔ Reconnaître enfin les temps de travail en équipe et les temps de concertation par la mise en place d'une ORS de 15 h de cours + 3 h de concertation.
- ➔ Recruter en nombre des DDF et des AT DDF pour soutenir les enseignant·es dans les recherches de stages.
- ➔ Sécuriser les lieux de stage : diffuser largement les procédures judiciaires existantes en cas de discrimination, harcèlement, violences sexistes et sexuelles...

---

**La ministre Carole Grandjean joue la provocation !**

**Retrouvez au verso ses propositions pour détruire la voie pro et nos analyses**

## Les propositions inacceptables de C. Grandjean :

### Le SNUEP-FSU appelle les PLP à rester mobilisé-es pour exiger le retrait du projet !

<p><b>Adapter le rythme et la durée des PFMP en fonction du parcours et des besoins de l'élève</b></p>	<p><b>Proposition "Durée des PFMP"</b>            Si la perspective d'augmenter de 50% toutes les PFMP en 2023 semble être oubliée par la ministre, cette proposition contient presque à elle seule l'essentiel de sa réforme de la voie pro. On y retrouve l'idée d'autonomie de l'établissement - chacun adaptant à sa guise la durée des PFMP et donc des horaires de cours, de la mixité des parcours – les statuts différents des jeunes permettant des départs décalés, et l'ingérence des entreprises – leurs « besoins » pouvant aisément se substituer aux « besoins des élèves ».</p>
<p><b>S'affranchir de l'année scolaire et permettre un cursus modulaire lors duquel l'élève valide des blocs de compétence</b></p>	<p><b>Proposition "s'affranchir de l'année scolaire"</b>            La ministre veut calquer la formation des scolaires sur le modèle de la formation professionnelle des adultes. Une formation modulaire permettrait l'acquisition en priorité de « blocs de compétences » au détriment de l'acquisition d'un diplôme et ainsi, de s'affranchir des grilles salariales liées à leurs niveaux dans les conventions collectives.            C'est aussi une attaque des disciplines et des modalités d'évaluation avec le risque de la mise en place d'une évaluation au fil de l'eau pour toutes les unités du diplôme. C'est le refus d'une politique scolaire ambitieuse égalitaire visant une formation globale, professionnelle et citoyenne. Ce type de formation ouvre la voie à une concurrence dérégulée d'organismes de formations privés.</p>
<p><b>Poser les conditions de la mixité de publics et de la mixité de parcours</b></p>	<p><b>Proposition "mixages"</b>            L'objectif premier reste avant tout de continuer à développer l'apprentissage, dans une vision ultralibérale de la formation et du « marché » du travail, pour continuer, notamment, à fournir de la main-d'œuvre gratuite aux entreprises. Cela passe par l'augmentation du mixage des parcours et des publics qui dégrade les conditions d'études des élèves et les conditions de travail des enseignant-es.</p>
<p><b>Favoriser les temps de concertation pour installer la nécessaire dimension collective de l'accompagnement des élèves / Installer un temps de travail collaboratif dans le service des enseignants</b></p>	<p><b>Proposition "concertation"</b>            Le SNUEP-FSU est favorable au développement de temps de concertation et de travail en équipe à condition qu'il soit pris en compte dans le temps de travail des enseignant-es.            Mais il est à craindre que, sous couvert de préoccupations pédagogiques, il ne s'agisse ici, une fois de plus, que de nous faire travailler plus, en globalisant / annualisant nos ORS, pour, finalement, gagner toujours autant.</p>
<p><b>Repenser l'accompagnement personnalisé pour qu'il puisse être effectif et efficace</b></p>	<p><b>Proposition "AP"</b>            Les réformes successives de la voie pro ont toutes eu pour conséquence une réduction drastique des horaires d'enseignement disciplinaires. Les heures d'AP, n'ayant de « personnalisé » que le nom, ne peuvent s'y substituer et ne suffisent pas à pallier ces carences. Actuellement présentées comme des « modules d'insertion pro » ou « de poursuite d'études », la ministre propose d'y associer chefs d'entreprise et/ou intervenants extérieurs. Le SNUEP FSU s'interroge sur les conséquences de ces modalités d'intervention, tant sur les DHG que sur les ORS des PLP.</p>
<p><b>Instaurer une année complémentaire facultative post bac pro, dédiée à la préparation de la poursuite d'études ou à la préparation de l'insertion.</b></p>	<p><b>Proposition "Bac Pro + 1"</b>            Le SNUEP- FSU s'interroge sur la pertinence d'une année supplémentaire d'étude APRÈS l'obtention du bac pro. Non diplômante, cette année ne permettrait pas l'acquisition d'un meilleur niveau de qualification et donc de rémunération et ne serait qu'un sas d'attente d'une plus grande « maturité » avant l'accès au monde du travail.            Diplômante, cette année de plus laisserait entendre que le niveau du bac pro ne permet ni insertion, ni poursuite d'études, ce qui contribuerait, une fois encore, à le dévaloriser !</p>
<p><b>Inscrire dans toutes les formations en LP un volet relatif aux compétences psychosociales / "soft skills" intégrées dans les apprentissages</b></p>	<p><b>Proposition "Soft Skills"</b>            Les « soft skills » c'est en novlangue ce que l'on appelait autrefois les compétences comportementales ou savoir-être : politesse, ponctualité, obéissance... Leur développement est une demande forte du MEDEF, qui rêve d'un monde du travail flexibilisé, où les ouvrier-es/employé-es seraient dociles et précaires au possible !            Des savoirs et savoir-faire sont menacés de disparaître des référentiels au profit de ces « soft skills », qui ont de plus l'avantage, aux yeux de la ministre, de pouvoir être « enseignés » par d'autres intervenant-es que les PLP.</p>